

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Exploitation d'un point de collecte pour la distribution de repas commandés en ligne

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés à l'activité décrite ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

I. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE ET CARACTERISTIQUES GENERALES

La consultation porte sur une activité spécifique :

« *Exploitation d'un point de collecte pour la distribution de repas commandés en ligne* ».

La consultation porte sur un lot d'emplacements situés en gare, sur un total de 18 gares, incluant un ou plusieurs emplacements par gare, pouvant être exploiter seul ou en groupement.

Dans le lot de 18 gares, 8 gares seront à traiter impérativement :

1. Paris Gare de Lyon
2. Paris Montparnasse
3. Paris Gare du Nord
4. Paris Saint Lazare
5. Paris Est
6. Bordeaux Saint-Jean
7. Marseille St Charles
8. Strasbourg

Les points de collecte, d'une surface réduite, seront autant que possible positionnés au plus près des quais et des flux principaux. Le positionnement des points de collecte sera détaillé ultérieurement sous réserve de disponibilité des emplacements.

I.1 DETAILS DE L'ACTIVITE

Les clients de l'occupant auront accès à l'offre depuis une plateforme digitale de commande en ligne qui permettra de consulter l'offre disponible, précommander et régler in-app. Les clients retireront leurs commandes au point de collecte.

Le règlement de la commande obligatoirement se fera en ligne et directement à l'occupant via le module de son choix.

L'occupant aura à sa charge de mettre en place la plateforme de commande en ligne. Cette plateforme devra être accessible via un SDK depuis l'application « En Gare » de SNCF Gares & Connexions.

I.2 DUREE DU CONTRAT

Le contrat d'occupation sera d'une **durée de 3 ans**.

Mise en exploitation prévisionnelle : avril 2019

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **7 décembre 2018 à 16h00**.

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes adressées par courrier électronique à l'adresse courriel suivante : preco2019@retail-connexions-sncf.fr seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Les candidats se verront ainsi adresser un courriel contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe leur permettant de télécharger gratuitement le document qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Mobilités et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Mobilités se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **8 février 2019 à 16h00**.

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **29 mars 2019**